

Principe constructif

Je travaille principalement en ossature bois. Le grand avantage du bois est sa polyvalence et sa facilité à s'adapter à toute sorte d'architecture.

La rapidité de mise en œuvre de ce matériau et la quasi absence d'eau dans le bâtiment (pas besoin de « sécher » le bâtiment) sont là encore des atouts supplémentaires.

De plus, un soin tout particulier est porté sur l'étanchéité à l'air pour éviter toute fuite de calories que ce soit via les murs mais aussi et surtout via les ouvertures (portes, châssis, hottes, cheminées, etc.)

Les ponts thermiques ne sont pas admis !